

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GROUPE VICENNE, ACTEUR MAJEUR DANS LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS, DE SOLUTIONS ET SERVICES À FORTE COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE DESTINÉS AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ AU MAROC OBTIENT LE VISA DE L'AMMC POUR SON INTRODUCTION EN BOURSE

Le Groupe Vicenne a obtenu, ce 18 juin 2025, le visa de l'AMMC sous la référence VI/EM/023/2025 pour son introduction à la Bourse de Casablanca.

Cette introduction en bourse, d'un montant de 499 999 984 MAD de dirhams, vise à accompagner la croissance et le développement de Vicenne. Elle sera réalisée par voie d'augmentation du capital social réservée au public.

Vicenne est l'un des principaux fournisseurs d'équipements, de solutions et services à forte composante technologique destinés aux professionnels de la santé au Maroc (hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux, laboratoires, Ministère de la Santé, etc.). Le Groupe est également présent au Sénégal depuis 2018 et en Côte d'Ivoire depuis 2021.

Vicenne opère sur des segments à forte valeur ajoutée et notamment les équipements lourds et semi-lourds (radiothérapie, imagerie médicale, équipements de blocs opératoires), les dispositifs médicaux implantables (valves cardiaques, implants cochléaires, etc.), le diagnostic in vitro (équipements et réactifs destinés aux laboratoires, etc.). Le Groupe intervient également dans le traitement des déchets issus d'activités de soins à risque infectieux (DASRI).

Fort de nombreux partenariats à long terme avec des fournisseurs internationaux de renommée mondiale dont certaines cartes sont distribuées exclusivement par le Groupe au Maroc, Vicenne est également doté de départements techniques composés d'ingénieurs biomédicaux et de techniciens qualifiés et certifiés par les fabricants assurant la conception, l'installation, la mise en service et la maintenance des équipements ainsi que la formation et l'assistance de leurs utilisateurs.

Vicenne compte un portefeuille de produits et de services large et diversifié (+25 000 références dans les équipements médicaux et +185 000 dans les dispositifs médicaux) et a servi plus de 1 800 clients actifs au cours des trois derniers exercices.

Le Groupe prévoit par ailleurs de renforcer son positionnement sur ses activités existantes, de développer de nouveaux produits et métiers complémentaires, d'opérer de la croissance externe et de poursuivre son internationalisation.

L'introduction en bourse du Groupe permettra notamment de concrétiser cette stratégie et ces ambitions.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- de la note d'opération relative à l'introduction en bourse du Groupe Vicenne ;
- du document de référence relatif à l'exercice 2024 du Groupe Vicenne.

Un extrait dudit prospectus est disponible sur le site du Groupe Vicenne via le lien

<https://comfi.vicenne.com/>

La période de souscription est prévue du 30 juin au 04 juillet 2025 inclus.

Le prix de l'action est fixé à 236 MAD.

Les actions du Groupe Vicenne seront en vente auprès des membres du syndicat de placement.

Un prospectus visé par l'AMMC est disponible sans frais :

- Sur le site de l'AMMC : <https://www.ammc.ma>
- Sur le site de la Bourse de Casablanca : <https://www.casablanca-bourse.com>
- Sur le site du Groupe Vicenne : <https://comfi.vicenne.com/>

CFG Finance est le Conseiller financier et le Coordinateur global de l'Opération et Valoris Corporate Finance est co-conseiller financier.

